

FONDS D'INVESTISSEMENT CLIMATIQUES

8 avril 2010

Résumé des coprésidents
Réunion du Sous-comité du Programme pilote de protection
contre les chocs climatiques (PPCR)

16 mars 2010

Coprésidents

Ahmed Moosa, Maldives
Vicky Seymour, Royaume-Uni

OUVERTURE DE LA REUNION

1. La réunion est ouverte par les coprésidents, Ahmed Moosa, membre du Sous-comité représentant les Maldives, et Vicky Seymour, membre du Sous-comité représentant le Royaume-Uni.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. La réunion adopte l'ordre du jour provisoire qui fait l'objet du document PPCR/SC.5/1/Rev.2 avec l'ajout des points suivants : proposition de la Zambie en vue du financement de la phase 1 ; format à utiliser pour la présentation des propositions de financement au titre de la phase 1 ; et proposition du Népal visant à accélérer le financement des activités de la phase 1.

CADRE DE RESULTAT DU PPCR

3. Le Sous-comité examine le document CTF-SCF/TFC.4/3, *Harmonisation des cadres de résultat des FIC*, qui a été approuvé par la réunion conjointe des Comités des fonds fiduciaires du FTP et du SCF le 16 mars 2010, et prend notamment note du cadre de résultat du PPCR. Il invite l'Unité administrative des FIC et le Comité des banques multilatérales de développement à préparer une stratégie de mesure de la performance et à retravailler les indicateurs du cadre de résultats du PPCR pour simplifier et informer la mesure des résultats et l'incorporer aux programmes et projets menés à l'échelon national. Le Sous-comité note que le PPCR a une approche fondamentalement systémique et que ses indicateurs sociaux doivent être encore plus pointus que ceux de l'ensemble des FIC afin de bien évaluer ses résultats.

4. Le Sous-comité demande à l'Unité administrative des FIC et aux banques multilatérales de développement de tenir compte, dans leurs travaux futurs, des questions d'additionnalité financière, de l'aptitude des pays récipiendaires à appliquer le cadre de résultat et de la bonne prise en compte des sexes. Il invite l'Unité administrative à le tenir informé du programme de travail et de l'avancée des travaux. La version définitive du cadre de résultat des FIC devrait être diffusée en septembre 2010 en vue de son approbation par courrier.

ZAMBIE : PROPOSITION DE FINANCEMENT DE LA PHASE 1

5. Le Sous-comité examine le document PPCR/SC.5/3, *Zambie : Proposition de financement de la phase 1*, félicite la Zambie qui est le premier pays à avoir préparé et présenté une proposition de financement, et approuve la proposition qui servira de trame aux activités de préparation du Programme pilote de protection contre les chocs climatiques. Le Sous-comité approuve un financement de 1,5 million de dollars au titre du PPCR afin d'appuyer la préparation du programme pilote stratégique de la Zambie. À cette occasion, il l'invite à analyser les impacts des activités prévues sur les sexes, à favoriser une solide participation de la société civile et à mettre l'accent sur les activités susceptibles d'engendrer une transformation de fond. Il invite la Banque africaine de développement et le Groupe de la Banque mondiale à travailler

avec la Zambie, en partenariat avec d'autres partenaires du développement, pour préparer son Programme pilote de protection contre les chocs climatiques.

FORMAT A UTILISER POUR LA PRESENTATION DES PROPOSITIONS DE FINANCEMENT AU TITRE DE LA PHASE 1 DU PPCR

6. Le Sous-comité demande à l'Unité administrative des FIC de préparer, en collaboration avec le Comité des banques multilatérales de développement, un format simplifié permettant de récapituler les exigences minimums des propositions de financement des activités de la phase 1, étant donné qu'il est important que chaque pays puisse bénéficier de la souplesse nécessaire pour préparer ces propositions. Le Sous-comité déterminera par courrier l'utilité et l'opportunité d'un tel modèle.

LE POINT SUR LA SITUATION PAR LES PAYS PILOTES

7. Les représentants de la Bolivie et du Tadjikistan présentent au Sous-comité des exposés sur leurs propositions de financement au titre de la phase 1. Le Sous-comité se déclare satisfait des progrès enregistrés et souligne qu'il est important de montrer en quoi les activités de la phase 1 du PPCR s'inscrivent dans le droit-fil des plans nationaux de développement et de l'aide bilatérale et multilatérale actuelle. Il demande aux banques multilatérales de développement de s'attacher à faciliter la participation de tous les partenaires du développement aux activités du PPCR dans le cadre des programmes pilotes. Il encourage les pays pilotes à lui soumettre des propositions complètes dans les meilleurs délais.

LE POINT SUR LES PROGRAMMES PILOTES D'HAÏTI ET DU NIGER

8. Le Sous-comité examine le document PPCR/SC.5/Inf.2, *Le point sur les programmes pilotes d'Haïti et du Niger*.

9. Le Sous-comité fait part de sa vive émotion au peuple haïtien suite à la dévastation causée par le récent tremblement de terre. Il appuie la démarche proposée qui vise à utiliser les ressources du PPCR pour appuyer l'intégration de la capacité d'adaptation au changement climatique dans l'évaluation des besoins post-catastrophe. Il se déclare rassuré par les propos du représentant d'Haïti selon lequel la préparation de la phase 1 a débuté en janvier, avant le tremblement de terre, et se poursuivra au-delà de l'évaluation des besoins post-catastrophe qui devrait être achevée le 31 mars.

10. Le Sous-comité décide de retarder les opérations du PPCR au Niger compte tenu de la situation politique actuelle. Il invite les banques multilatérales de développement collaborant avec ce pays à évaluer la situation d'ici deux mois et à consulter le Sous-comité avant de prendre toute mesure visant à reprogrammer la mission conjointe.

PROPOSITION VISANT A ACCELERER LE FINANCEMENT DES ACTIVITES DE LA PHASE 1

11. Après avoir examiné le document PPCR/SC.5/4, *Proposition visant à accélérer le financement des activités de la phase 1*, le Sous-comité approuve les procédures proposées pour

accélérer la mise à disposition de fonds aux projets pilotes pour la mise en place des activités au titre de la phase 1 du PPCR.

NEPAL : PROPOSITION VISANT A ACCELERER LE FINANCEMENT DES ACTIVITES DE LA PHASE 1

12. Après avoir examiné le document, *Népal : Proposition visant à accélérer le financement des activités de la phase 1* (document PPCR/SC.5/5), le Sous-comité approuve un financement de 225 000 dollars pour appuyer la préparation de la proposition du Népal pour la phase 1. Il invite la Banque asiatique de développement et le Groupe de la Banque mondiale à travailler avec ce pays, en concertation avec les autres partenaires du développement, pour préparer son Programme pilote de protection contre les chocs climatiques.

RAPPORT DE LA REUNION DES PAYS PILOTES

13. Compte tenu du manque de temps, le Sous-comité demande à l'Unité administrative des FIC de lui diffuser le rapport de la réunion des pays pilotes du PPCR pour information.

ÉLECTION DES COPRESIDENTS

14. Rappelant que les membres du Sous-comité appelés à effectuer un nouveau mandat qui débutera après le Forum de partenariat 2010 (prévu les 18 et 19 mars 2010) doivent être désignés par les pays récipiendaires répondant aux critères définis à cet effet et par le groupe de pays donateurs durant les consultations prévues en marge du Forum de partenariat, le Sous-comité décide d'élire ses coprésidents par courrier dès lors que ses membres seront sélectionnés. Les nouveaux membres représentant les pays récipiendaires et les pays donateurs sont invités à informer l'Unité administrative des FIC de leur nomination pour que la procédure d'élection par courrier des deux coprésidents puisse être engagée avant le début de leur prochain mandat qui commencera le 1^{er} mai 2010. Le mandat des coprésidents élus débordera la date de la prochaine réunion du Sous-comité, prévue en novembre 2010.

QUESTIONS DIVERSES

15. Le Sous-comité signale qu'il examinera deux documents à sa réunion de la fin juin : l'un exposant les principes d'allocation des ressources du PPCR, et l'autre consacrée aux critères d'investissement et aux modalités de financement du PPCR.

CLOTURE

16. La réunion est déclarée close le mardi 16 mars 2010.